



Vues comparées sur la composition des tribunaux arbitraux

Lundi 28 mai 2018 de 17h à 20h, 28 rue Saint Guillaume, 75007 Paris

La section arbitrage de la Société de Législation Comparée et l'Association des Juristes Franco-Britanniques organisent conjointement une conférence proposant des vues comparées sur la composition des tribunaux arbitraux, qui se tiendra le lundi 28 mai 2018 à Paris.

Cette phase initiale et indéniablement vitale de la procédure arbitrale, comporte des enjeux stratégiques importants. Une irrégularité de constitution peut menacer la validité de la sentence. En la matière, les règles d'indépendance et d'impartialité des arbitres sont capitales, mais leur interprétation est sujette à discussion.

Le choix des arbitres, leur nombre, leur nationalité, qu'il s'agisse d'un arbitrage ad hoc ou institutionnel, le choix offert aux parties peut être complexe et chronophage.

Ainsi, par l'intervention de professionnels issus à la fois du système français, anglais, gallois, écossais, irlandais et même suisse, cette conférence a pour objet d'apporter des vues comparées sur la composition des tribunaux arbitraux qui mettra notamment en lumière les divergences/convergences entre les systèmes des pays de tradition civiliste et les pays de droit coutumier (*Common Law*).

La conférence se déroulera en langue française, sans traduction.

Présentation et mots de bienvenue:

1. **Me Béatrice Castellane**, Avocate au Barreau de Paris, AMCO, Présidente de la section droit de l'arbitrage & ADR de la SLC, Présidente d'Honneur de l'Association des Juristes Franco-Britanniques (section France), Administrateur de l'AJFB/FBLS.
2. **Mme Katherine Lisfranc**, Ancienne Directrice Département Langues & droits étrangers de l'Ecole de Formation du Barreau, Présidente de l'Association des Juristes Franco-Britanniques (section France), Administrateur de l'AJFB/FBLS.

Intervenants:

1. **Mr Hugh Mercer QC**, Barrister et arbitre, Essex Court Chambers & Alphalex Avocats, Président du Comité Avocats.eu du Conseil des Barreaux européens (CCBE), Président de la Commission Brexit du Bar of England and Wales.
2. **Me Catherine Anne Kunz**, Counsel au sein du cabinet LALIVE, Avocate au Barreau de Genève, Solicitor (England and Wales).
3. **Me Gillian Carmichael Lemaire**, Solicitor d'Ecosse, Avocat au Barreau de Paris, Avocat fondateur Carmichael Lemaire Ltd, Fellow du Chartered Institute of Arbitrators Membre du comité directeur d'« Arbitral Women ».
4. **Me Bernard Vatier**, Avocat au Barreau de Paris, Avocat associé du cabinet Vatier et associés, Ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats au barreau de Paris, Ancien Président du Conseil des barreaux européens (CCBE), Ancien Président de l'AJFB/FBLS.
5. **Mr Patrick Leonard SC**, Barrister (Ireland), Membre d'Arbitration Ireland, du Chartered Institute of Arbitrators, Irish Centre for European Law et Construction Bar Association.

19h45 précises : Clôture.



Conférence validée au titre de la formation continue des avocats

Inscriptions obligatoires avant le 21 mai dans la limite des places disponibles auprès de la Société de Législation Comparée : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

La participation à cette conférence est gratuite, merci de vous munir d'une pièce d'identité.